



PREFET DELEGUE DE SAINT BARTHELEMY ET DE SAINT MARTIN

Secrétariat général

COMMUNIQUE DE PRESSE

RESTAURATION ET COMMERCES, LES CONTROLES SE MULTIPLIENT A LA VEILLE DE LA SAISON TOURISTIQUE

Suite à un contrôle coordonné des services de l'Etat sur plusieurs enseignes de restauration, le préfet Philippe Chopin vient de procéder, à la suite d'une procédure contradictoire, à la fermeture d'un restaurant, après avoir fait constater par ses services des **manquements graves aux règles d'hygiène**. De surcroît, cet établissement n'est pas à jour des **redevances d'autorisation d'occupation du domaine public** depuis son installation.

Une troisième vague de contrôles sanitaires et d'hygiène sur Saint-Martin a permis de procéder courant octobre et début novembre à l'inspection de seize restaurants, d'une demi-douzaine d'entrepôts et cinq lieux de vente de poissons. Ces contrôles ont fait l'objet de plusieurs avertissements administratifs et rappels à la loi. Ils seront renouvelés et une opération assurée conjointement par l'Urssaf, les services fiscaux, la Police aux Frontières et la police de l'hygiène sera organisée dans les prochaines semaines.

Ces actions de contrôles ont également pour objectif, outre le simple respect de la loi (hygiène et AOT), de renforcer le civisme parmi nos concitoyens en rappelant à certains professionnels de la restauration notamment, l'importance de la place qu'ils prennent dans l'image qui se forme de « Saint-Martin » dans l'esprit de nos visiteurs. Cette action a été réalisée en liaison étroite avec le Président Alain Richardson et M. le Procureur de la République averti.

Philippe Chopin, le 8 nov. 12